

Du dix sept jour du mois de mars mil huit
cent vingt-sept,

N.° 13

ACTE DE NAISSANCE de yves Bochet
né le seize du dit mois
à neuf heures du soir filz légitime
de Guillaume Bochet âgé de vingt neuf ans,
profession de cultivateur

et de francoise vidamant
âgée de trénte ans, profession de ménagère
demeurant à ploubalzanec

L'enfant présenté à l'Officier de l'état civil a été reconnu être
du sexe masculin

La déclaration de la naissance a été faite par Guillaume
Bochet âgé de
vingt neuf ans, profession de cultivateur
demeurant à ploubalzanec

Premier témoin, yves Bochet grand père
âgé de soixante ans, profession de cultivateur
demeurant à ploubalzanec

Second témoin, alexandre Dauphin
âgé de quarante six ans, profession de laboureur
demeurant à ploubalzanec

Lecture donnée de ce que dessus, les comparants et témoins
ont déclaré ne savoir signer

Constaté suivant la loi, par moi piere Solan
maire Officier de l'État civil soussignant.

P. Solan

Informations liées à l'image.

Lieu : Ploubalzanec
Période : 1825 - 1832